



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 9 mai 2007 — N° 2

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 05.

Moment de recueillement

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. le président informe l'Assemblée que les travaux débuteront à 9 h 30 le jeudi 10 mai 2007.

M. le président informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, lit l'allocution d'ouverture suivante :

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le premier ministre,
Monsieur le chef de l'opposition officielle,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici rassemblés, pour vivre un moment majeur et écrire une nouvelle page de notre vie politique et parlementaire au Québec. Dans un monde en mouvance, il est heureux de constater que, lorsque certaines traditions demeurent, elles nous élèvent et nous permettent d'atteindre des sommets de modernité insoupçonnés, comme il en ira de cette 38^e législature de l'Assemblée nationale. Une assemblée composée, par vous hommes et femmes, élus par la population, le 26 mars dernier. Ce jour marque donc, le début des travaux de la première session de la nouvelle législature avec la présentation, par le premier ministre, de son programme de gouvernement.

9 mai 2007

Je profite de ce moment, pour saluer M. Jean Charest, à qui la population a confié pour la deuxième fois le mandat et surtout, le privilège, de diriger les destinées du Québec.

Je salue également le nouveau chef de l'opposition officielle, M. Mario Dumont.

Je salue M. André Boisclair, qui était jusqu'à hier le chef du deuxième groupe d'opposition. Tout comme a déclaré le premier ministre hier, je veux à mon tour souligner le dévouement du député de Pointe-aux-Trembles à la cause publique et au Québec. La vie politique est l'une des plus dures et exigeantes qui soit, et nous en avons eu une nouvelle illustration hier. M. André Boisclair n'a pas quitté cette assemblée, et j'espère sincèrement qu'il puisse continuer de contribuer au travail essentiel de notre parlement.

Le contexte dans lequel se déroulera la 38^e législature est en bonne partie inédit. Pour la première fois depuis 1878, un premier ministre du Québec dirigera un gouvernement minoritaire. Et pour la première fois dans l'histoire de notre parlement, trois partis représentés à l'Assemblée nationale devront modifier leur rôle et leur mode de fonctionnement traditionnels, afin de s'adapter à la situation voulue par les citoyens. J'ai confiance en la volonté des chefs des trois partis représentés à l'Assemblée nationale de mettre rapidement en œuvre des modes de fonctionnement opérationnels et équitables adaptés à cette nouvelle situation. Je suis également convaincue de leur détermination à faire en sorte que les débats de cette nouvelle législature soient empreints de toute la civilité et de tout le respect mutuel auxquels les citoyens s'attendent.

La 38^e assemblée de notre histoire est avant tout marquée par un vent de changement. Aujourd'hui siègent dans cette chambre 56 parlementaires élus pour la première fois le 26 mars dernier, dont plusieurs fiers représentants de la jeunesse. C'est ainsi qu'un record vieux de presque vingt ans est brisé avec l'entrée à l'Assemblée nationale du plus jeune député jamais élu dans notre histoire. Choisi par les électeurs alors qu'il venait à peine de fêter ses vingt-deux ans, M. Simon-Pierre Diamond a battu le record établi en 1989 par M. André Boisclair.

Ce rajeunissement spectaculaire de notre parlement s'accompagne du retour en Chambre de parlementaires d'expérience, dont le dévouement à la cause publique et l'attachement de leurs électeurs doivent être soulignés. Je voudrais ainsi féliciter de leur réélection à l'Assemblée nationale messieurs François Gendron et Yvon Vallières, qui étaient déjà nos doyens politiques en 2003. M. Yvon Vallières a été élu pour la première fois en 1973, et M. François Gendron siège sans discontinuer dans ce parlement depuis plus de trente ans, soit depuis novembre 1976.

9 mai 2007

Trois autres députés comptent aussi plus de 25 ans d'expérience parlementaire. Il s'agit de notre président, M. Michel Bissonnet, de M. Pierre Paradis et de Mme Louise Harel. L'expérience de ces députés sera certainement utile à tous. Leur dévouement envers l'intérêt public et leur engagement envers leurs électeurs sont source d'admiration et d'inspiration.

Parmi ces députés chevronnés, vous avez renouvelé hier votre confiance en M. Michel Bissonnet à titre de président de l'Assemblée nationale. Ce choix souligne la compétence et l'impartialité avec lesquelles il a assumé ce même mandat, au cours de la précédente législature.

Le vent de changement amène aussi à l'Assemblée un député d'origine autochtone, M. Alexis Wawanoloath. Dans l'histoire du parlementarisme québécois, il s'agit seulement de la deuxième fois qu'un député d'origine autochtone est élu membre de l'Assemblée nationale. Le seul député autochtone jamais élu en cette chambre était l'ancien chef du Conseil des Hurons, M. Ludger Bastien, qui a siégé dans notre parlement de 1924 à 1927. L'arrivée d'Alexis Wawanoloath met ainsi fin à une trop longue absence de nos concitoyens autochtones au sein de notre institution.

Depuis mon entrée en fonction, il y a 10 ans et en tant que première femme lieutenant-gouverneur de notre province, j'ai à quelques reprises en ces lieux, formulé le souhait de voir davantage de femmes au sein de cette assemblée et que leur soit confié des rôles à la hauteur de leurs ambitions et de leurs compétences. Je tiens donc à féliciter notre premier Ministre pour avoir osé former son cabinet d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Je constate cependant avec regret que cette parité ne se retrouve pas encore à l'Assemblée nationale, où malheureusement, le nombre de femmes qui y siègent a baissé depuis la précédente législature. Le nouveau parlement compte en effet 32 femmes, soit 25 %, comparativement à près du tiers il y a quatre ans.

Parmi elles, mentionnons Mme Yolande James, première femme noire élue à l'Assemblée nationale en 2003, qui vient de faire son entrée au Conseil des ministres. Mentionnons également Mme Louise Harel qui a été la première femme à occuper le poste de présidente de l'Assemblée.

Au nom de toutes les femmes, de celles qui ont vécu à l'époque où leurs droits n'étaient pas reconnus, où même celui de voter ne leur était pas accordé, jusqu'à nos jeunes filles qui bientôt choisiront une carrière à leur pleine mesure, je souhaite simplement que ce recul perçu au sein de l'Assemblée nationale ne soit que passager et accidentel. Je suis convaincue que la parité appliquée par le premier ministre dans la formation du gouvernement sera une réalité pour notre Parlement.

9 mai 2007

Aujourd'hui, je voudrais également souligner le retrait de la vie politique des parlementaires qui ont quitté l'Assemblée nationale à la fin de la dernière législature. Deux d'entre eux, William Cusano et Cécile Vermette, comptaient plus de vingt ans d'expérience parlementaire. Je veux les saluer au nom de toute l'Assemblée nationale et leur souhaiter une retraite bien méritée.

En terminant, j'aimerais vous dire, vous, membres élus pour cette nouvelle législature, vous provenez d'horizons politiques différents, mais vous partagez plusieurs points communs : vous avez tous choisi une vie difficile où il vous faudra donner sans compter, souvent loin de vos familles, loin de vos proches qui à plus d'une occasion vous manqueront. Vous êtes aussi unis dans ce désir profond de défendre l'intérêt public et de représenter l'ensemble des citoyens au sein de cette institution qui constitue le fondement de notre démocratie. Alors que la 38^e législature de notre parlement débute, je veux souligner la qualité et l'importance cruciale de l'engagement de chacun d'entre vous.

Mesdames et messieurs les membres de l'Assemblée nationale, il me reste à vous souhaiter le meilleur des succès durant le mandat que les citoyens vous ont confié. Chacun d'entre vous est porteur de projets, d'espérances et de convictions. Je souhaite que la divine Providence vous éclaire et vous guide, dans leur réalisation et vos accomplissements.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur se retire.

M. le président occupe le fauteuil.

M. Charest, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la session au nom du gouvernement.

À 15 h 14, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 mai 2007, à 9 h 30.

Le Président

MICHEL BISSONNET